

DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



Sport et loisir : Pourquoi la CGT ?

Nous, salarié-e-s du secteur sportif, de l'animation et des loisirs, nous sommes passionné-e-s par nos métiers et sommes fier-ère-s de partager cette passion auprès du public. Mais la reconnaissance de notre travail n'est pas à la hauteur de notre engagement !

Pour répondre aux différents publics, nous travaillons souvent en horaires décalés, à temps partiel, avec des employeurs multiples et sur des contrats précaires.

Au nom de la passion ou de l'univers associatif, nous sommes souvent incité-e-s à nous asseoir sur nos droits.

Nous sommes trop souvent isolé-e-s et manquons d'espace d'échange et de solidarité, nous permettant d'agir collectivement pour défendre nos intérêts. Avec la CGT, prenons l'initiative pour gagner des droits !

Nous aimons nos métiers, défendons-les ensemble !

La CGT est aux côtés de tou-te-s les travailleur-se-s pour défendre leurs droits et en gagner de nouveaux. La CGT est une organisation efficace et de proximité. Nous agissons notamment dans les commissions paritaires de la branche pour faire progresser nos conditions de travail.

La CGT regroupe des travailleur-se-s qui veulent s'engager pour le progrès social. Le collectif est notre force pour défendre notre utilité sociale et nos qualités professionnelles.

Notre priorité est d'agir concrètement pour améliorer notre quotidien, notamment en ce qui concerne le respect de l'articulation entre les temps professionnels et personnels, ainsi que sur la possibilité de se projeter professionnellement et financièrement sur le long terme.

Pour soutenir l'emploi dans les champs de l'éducation populaire, du sport et des loisirs : pérenniser les associations

Pour soutenir le secteur marchand, le gouvernement mobilise des milliards d'euros, mais pour le secteur associatif, il n'en va pas de même. Les aides publiques sont annoncées à la baisse. Le gouvernement en profite pour poursuivre son projet de désengagement, de transfert de l'action publique aux entreprises et de remplacement progressif des subventions aux associations par des fonds privés (mécénat, appels aux dons et autres cagnottes...).

La CGT se positionne pour :

- l'arrêt immédiat des logiques libérales qui commercialisent le secteur associatif et qui conduiront à la même catastrophe que celle qu'a connue l'hôpital ;
- la création d'un fonds d'urgence, abondé par l'État, de relance des associations et des collectivités territoriales, au même titre que ce qui existe pour les entreprises ;
- l'arrêt de la taxe sur les salaires et de la TVA sur le matériel éducatif.

Dans le sport

La CGT est représentative dans la branche sport, dans les instances ministérielles, dans la fonction publique territoriale et dans les centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (Creps). La CGT est un acteur actif de la charte sociale des JO 2024. Elle participe à toutes les commissions paritaires de la convention collective nationale (CCNS) : prévoyance, santé, formation professionnelle... Nous sommes mobilisés pour la défense de l'emploi, une reconnaissance des temps de travail, l'augmentation des salaires. Nous avons la conviction que la pratique sportive doit être un droit accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire.

Témoignage

Gilbert Trouillas, secrétaire général délégué du syndicat national des professionnels de l'escalade et du canyon (Snapec)

« Pourquoi les 700 moniteur·rice·s d'escalade et de canyon du Snapec rejoignent-ils la CGT ? Parce que d'une manière ou d'une autre, que ce soit dans l'associatif, dans les structures publiques ou dans les entreprises, de la "grosse boîte" à l'entreprise individuelle, les moniteur·rice·s d'escalade/canyon subissent les effets des mêmes logiques globales, à la fois délétères en termes de conditions de travail et d'existence et préjudiciables à une éducation sportive populaire et émancipatrice. Parce que nous sommes convaincu·e·s que la défense efficace et pérenne de notre métier ne peut que s'inscrire dans une démarche plus large de transformation de la société, aux côtés des travailleur·se·s dans leur ensemble. »

Dans la branche sport, la CGT s'engage :

- pour la reconnaissance et la valorisation de l'entièreté des temps de travail (temps de préparation, *coaching*, suivi des compétitions et temps d'encadrement des stages) ;
- pour l'amélioration des conditions de travail à temps partiel et des compensations salariales importantes ;

- pour l'accès à des formations qualifiantes tout au long de la vie professionnelle dans le champ du sport.

Métiers de l'éducation, de la culture des loisirs, et de l'animation

La CGT, première organisation syndicale de la branche Eclat, négocie en commission des avancées sur les salaires, l'organisation et les conditions de travail, la reconnaissance des qualifications et l'évolution professionnelle des salarié·e·s par le biais entre autres d'une politique ambitieuse de formation qualifiante.

La CGT défend le projet de l'éducation populaire :

- l'arrêt de la mise en concurrence des associations ;
- une politique publique d'émancipation de la jeunesse, respectueuse de la diversité de ses aspirations et permettant l'appropriation de l'esprit critique.

Et dès maintenant, dans nos associations :

- l'augmentation des taux d'encadrement (un encadrant pour huit enfants de moins de 6 ans et un pour douze enfants de plus de 6 ans) ;
- l'augmentation des moyens pédagogiques.

Du 25 janvier au 7 février 2021,
pour les élections professionnelles dans les TPE

**Donnez-vous le droit,
VOTEZ CGT !**